

CHARTE DE BONNE CONDUITE

LE DEBARQUEMENT : DE L'ANGLETERRE A LA NORMANDIE

Nous partons à 48 élèves en voyage scolaire, cela suppose que chacun respecte un ensemble de règles pour profiter au mieux du séjour proposé et de cette expérience de vie en collectivité.

De manière général, toute consigne devra être respecté sans qu'un adulte doive se justifier. Il faut garder sans cesse à l'esprit que nous ne sommes pas en vacances : ni le programme, ni les consignes ne sont discutables ; Ce voyage scolaire a des objectifs pédagogiques très précis et ambitieux.

Trajet

Nous voyageons en bus et en bateau :

- Je dois respecter les consignes de sécurité (ceintures, autres consignes données par les adultes...).
- Je ne dois pas me lever pendant le voyage en bus sans autorisation.
- Je ne dois pas parler trop fort ni chanter.
- Je respecte le sommeil des autres et la conduite du chauffeur.
- Je dois impérativement respecter les consignes données par les professeurs pour les montées et les descentes.
- Sur le bateau, je ne dois pas déranger les autres usagers par mon comportement, en particulier en ne parlant pas trop fort.

Les lieux d'accueil

- Je laisse la chambre en bon état comme je l'ai trouvé en venant.
- Je respecte la nourriture et j'accepte de goûter tous les plats que l'on me propose. La découverte d'une autre culture passe également par sa gastronomie. Aucune remarque désobligeante ne sera tolérée. Je mange dans le calme et à la fin du repas, je participe au rangement des affaires.
- Je respecte l'heure de lever et l'heure du coucher fixées par les professeurs.
- Je ne ressors pas de ma chambre et je ne rallume pas la lumière après l'heure du coucher.
- Je reste poli(e) et j'adopte une attitude citoyenne envers le personnel des lieux qui m'accueille.
- Je prévois assez de temps pour me préparer et je ne reste pas au lit afin d'être à l'heure pour le petit déjeuner et le départ pour les visites.
- Je ne sors pas des lieux d'accueil sans autorisation.

Visites et sorties

- Je respecte les horaires et les lieux de rendez-vous.
- J'écoute attentivement les guides.
- Pendant les visites, quand je me déplace à pied en groupe, je suis attentif(-ve) aux règles de circulation, je ne traîne pas et reste concentré(e) sur la visite (je ne fais rien d'autre).
- Je ne m'isole jamais du groupe : en temps libre, je suis toujours et obligatoirement avec deux autres personnes (trois personnes dans un groupe). Je respecte le périmètre à ne pas franchir et le point de rdv donné par les enseignants.
- J'adopte une attitude respectueuse et positive.
- Je porte une tenue qui convient aux lieux visités, en particulier dans les musées et les lieux officiels, et aux objectifs du voyage.
- J'adopte une attitude appropriée et je surveille mes propos.
- En pique-nique, je reste dans le champ de vision des accompagnateurs et je laisse le lieu du repas propre.

Consignes générales

- Je n'emporte pas des sommes d'argent importantes (maximum 50€) car tous les frais sont prévus dans le coût total. Si je perds mon argent de poche, je serai l'unique responsable.
- Le téléphone portable est toléré mais doit être utilisé à bon escient : des moyens sont mis en place pour que je puisse communiquer en cas d'urgence avec ma famille (et vice versa). La prise de photos et vidéos doit être faite dans le respect du droit à l'image des jeunes et adultes concernés. Aucune vidéo ou photo ne devra circuler sur les réseaux sociaux.
- Afin d'éviter les vols et la perturbation du coucher, consoles de jeu, tablettes ou autres sont strictement interdits. Ils seront systématiquement confisqués et les élèves seront punis en cas de non-respect de cette règle.
- Il est interdit d'acheter ou d'emmener des objets dangereux (briquets, couteaux...). Si je le fais malgré tout, je serai puni et les objets seront jetés.
- Je ne fume pas.
- Je ne bois ni d'alcool, ni boisson énergisante.
- Je ne flirte pas.
- J'adopte une attitude citoyenne en surveillant mes propos et mon attitude (pas de violence physique ni verbale).
- Le collègue et les professeurs organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol si l'élève apporte un objet de valeur (appareil photo numérique, portable, MP3, consoles...) et de l'argent de poche
- Pour des raisons de sécurité, le port du badge est obligatoire.

-Tout manquement aux dispositions citées ci-dessus pourra entraîner de la part des accompagnateurs, des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du jeune (retour à la maison).

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné(e) _____ responsable légal de _____ de la classe de _____ atteste avoir pris connaissance de cette charte, engage mon enfant à la respecter et autorise les professeurs organisateurs à prendre toutes les mesures utiles à la sécurité de tous et au bon déroulement du séjour.

Fait à _____, le _____ / _____ /2020

Signature

ENGAGEMENT DE L'ELEVE

Je soussigné(e) _____ de la classe de _____ atteste avoir pris connaissance de cette charte, m'engage à la respecter scrupuleusement et sans contestation, atteste avoir bien conscience que ce voyage ne se déroule pas comme des vacances et que les professeurs organisateurs ne sont pas agences de voyage, que mon comportement doit être digne de la confiance que les organisateurs m'ont accordé en acceptant ma participation à ce voyage auquel j'ai l'immense privilège de participer.

Fait à _____, le _____ / _____ /2020

Signature